

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministère de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 4 mai 2021

L2021/25

Objet : Conséquences crise covid-19 sur les marchés agroalimentaires

Madame la Ministre,

Nous souhaitons par la présente vous alerter de nouveau sur les difficultés liées aux conséquences de la crise de la Covid-19 sur les marchés de produits agroalimentaires.

Fédalis est l'organisation professionnelle des entreprises du commerce de gros en produits alimentaires auprès de la Restauration Hors Domicile. Nos entreprises sont très présentes sur les marchés publics; elles assurent plus de 80% de l'approvisionnement de la restauration collective.

Comme au début de la crise en 2020, le marché national français et les marchés internationaux sont toujours très perturbés, entraînant des difficultés d'approvisionnement et d'importants surcoûts directs et indirects que tous les professionnels dont les acheteurs publics doivent prendre en compte.

Ces surcoûts sont liés à la hausse des matières premières, à la hausse des coûts de production (fermeture d'usine, manque de personnel, multiplication des coûts liés à la crise de la covid-19) et des transports qu'il s'agisse du fret maritime (pénurie de containers, immobilisations allongées dans les ports du fait des contrôles...) ou des transports terrestres.

Il est indispensable pour la survie de la filière agroalimentaire française que tous les maillons de la chaîne, jusqu'aux acheteurs publics, intègrent ces hausses de coûts.

Au-delà des coûts, la multiplication des contrôles à tous les niveaux et sur tous les territoires engendrent des retards de production, de transport...

Dans les prochains mois, nous allons devoir faire face à des pénuries sur de nombreuses catégories de produits, parmi lesquelles :

- les produits de la mer,
- le porc et les produits charcutiers,
- les produits de volailles dans un contexte supplémentaire de grippe aviaire,
- les fruits et légumes, très impactés aussi par les périodes de gel auxquelles l'Europe a dû faire face,
- les herbes aromatiques et notamment l'ail.

.../...

Nous sollicitons aujourd'hui votre intervention auprès des collectivités afin de les sensibiliser sur ces difficultés d'autant qu'elles sont encore nombreuses à ne pas appliquer les préconisations de la DAJ¹ concernant l'indexation des prix dans les marchés publics d'achats de denrées alimentaires sur la base des cotations RNM.

De plus, nos entreprises redoutent l'application stricte par certains pouvoirs adjudicateurs du cahier des clauses administratives générales de fournitures courantes et de services, qui permettent de faire « procéder par un tiers à l'exécution des prestations initialement prévues par le marché, aux frais et risques du titulaire », ce qui se traduit en période de pénurie par des coûts supplémentaires exorbitants mis à la charge du titulaire du marché.

Dans cette période exceptionnelle, une application stricte du CCAG nous paraît à contre-courant de l'esprit engagé ces dernières années par les pouvoirs publics (consécration du sourcing dans l'ordonnance n°2015-899, Etats Généraux de l'Alimentation, Loi Egalim...).

Le marché des produits alimentaires est un marché spécifique, soumis aux aléas climatiques, aux aléas de production et à des contraintes internationales que le pouvoir adjudicateur ne peut pas ignorer.

Aussi nous vous saurions gré de bien vouloir sensibiliser les acheteurs publics sur la situation actuelle du marché, en leur rappelant la nécessité d'adapter leurs demandes (en termes de disponibilité et de coûts) et de sursoir à l'application de ces clauses inappropriées dans le contexte actuel.

Enfin, au-delà du cas des marchés publics, alors qu'une trajectoire de réouverture de la restauration commerciale semble se dessiner, des difficultés équivalentes sont à attendre de ce côté également.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ces différents points.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Alexia FROMANGER
Délégue générale

Courrier également adressé à Monsieur le Ministre Alain Griset

Copie de ce courrier est adressée à Restau'Co, SNRC, AGORES ; ainsi qu'à certaines sociétés de restauration et groupements d'achats privés.

¹ Accessibles ici : <https://www.achatpublic.info>